

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 39

Artikel: Le trompette au violon
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que les vingt-trois mille soixante-deux acceptants de la votation de dimanche me pardonnent. Soixante et un, excusez, car j'en sais un — il me touche de près — qui m'a déjà accordé son absolution. Il faisait si chaud, si soif; et puis cette eau... Pardonnez-lui : il n'a tué ni incendié.

Et devinez-vous maintenant pourquoi j'ai différé d'une semaine la fin de mon récit d'aventures ? Samedi dernier, on eût sûrement accusé le *Conteur* de faire de la politique.

— Eh bien oui, reprit notre hôte, c'est là que ces messieurs qui passent l'été par là ont l'habitude de venir la prendre. Avec cette eau, voyez-vous, c'est un régal... Oh ! vous savez, on ne force pas la dose... Il n'est jamais rien arrivé; n'est-ce pas, monsieur ?

Ce disant, il se tournait vers mon ami, qui ajouta :

— Et vous vous souvenez qu'un de ces messieurs — ce n'était pas le moindre — au moment du départ, prenait la bouteille et versant quelques gouttes de la liqueur à l'entrée de la conduite qui s'en va vers la capitale, disait toujours : « Soyons généreux : voici pour les abstiens de Lausanne ! »

— Eh bien, oui... Tout de même ! ..

— C'est donc ici le réservoir général vers lequel convergent toutes les sources captées ?

— Oui, monsieur. Vous voyez qu'il ne souffre pas trop de la sécheresse et que les Lausannois ne risquent pas de mourir de soif. La source la plus importante est ici tout près, sous ce rocher, dans lequel on a percé un tunnel de quatre cents mètres. Je vous le ferai voir en sortant.

En toute conscience, l'eau du lac, qu'on voulut un moment nous faire boire, ne peut pas rivaliser, en dépit de tous les filtres du monde.

Puis, là-dessus, nous dinâmes. Au dessert, surpris par un de nos plus jeunes députés au Grand Conseil, il fallut avec lui « se consoler » — il disait ainsi — d'une élection à laquelle il nous parut s'être encore assez bien résigné.

Un char à vide passa soudain, qui descendait à la Chaudanne. Il nous arracha fort à point à cette séance de « consolation ». Nous partîmes dans la paisible Gruyère, nous reposer des émotions de cette journée un peu mouvementée.

Sur le quai de la gare du charmant village où mon ami avait planté sa tente pour l'été, madame, toujours accueillante, était là avec ses deux enfants. Salutations, échange de nouvelles.

— Eh bien, en route pour la maison, le souper nous attend, fit madame. Puis, se tournant vers moi et avec un malicieux sourire : « Si vous donnez la main aux enfants ?... »

.....

Ce que c'est, tout de même, que de voyager à l'aventure. Enfin !

Bien beau et bien bon pays que le nôtre, qu'en dites-vous ? J. M.

Pour voyager en hiver. — Il est bien tôt pour parler déjà d'hiver, quoiqu'il fasse froid comme en décembre, à l'aube, ces jours-ci. Mais ce qui nous rappelle les frimas, c'est l'*Horaire du Major Davel* de l'imprimerie A. Borgeaud, à Lausanne, horaire pour le services des trains, des tramways, des postes et des bateaux, dès le 1^{er} octobre 1906. N'oubliez pas, à cette date, de vous procurer ce bon petit indicateur (20 cent.).

Onna bouna farce.

EIN a dâi iadzou que sè crayan bin malins, et que ne lou san pas.

Vo sédè que du que lâi a on trame por montâ à Dzorat, ye vin gaillâ dè mondou passâ quoqu' dzo avoué no, por sè reférâ le morat et lou fisique. Lè z'on, lè pliie monsu, van dein dei peinchons, lè z'autro vivant avoué lè païsans dou ào trai senannès. Mimameint on einvouie

pè Ropraz, onna ceintanna d'einfants dè la vela, culle lè z'ambrezallè dè Penâ et ramassâ lè pive.

Ma n'est pas dè elliau pourrou z'einfants que vu vu parlâ, l'est d'on mochatslon dè la vela, à quoi l'an fê onna farce, que l'a réussi ein premire.

Ci dzouveno coo, que va adî à l'écula et que n'a oncora rein dè pâi dézo lou nâ, l'étai venu passâ per tsi no sé condzâ dâi messons. Ma na pas dè recordâ on bocon son catsimou et dè répassâ son livret, ne chondzivâ rein qu'à sè fôtrev dâi païsans et à traci aprî lè felliès.

D'abo qu'ein ein veiyâi onna galéza, faillâi savâi quouï l'étai, s'approtsi, lâi férè lè z'yeux doux — coumein dian — lâi contâ fleurette. Et pasque vegnâi dè la vela, que savâi prâo bin dévesâ sè creyai su dâo succès.

On dzo l'a bin z'u lo toupet d'invitâ à n'on rendez-vous onna fellie dâi z'einverons. Ne sé pas totè lè galézè réspons que lâi desâi; ma dè bâo savâi que la fellie lâi a pas étâ.

Dâi valets dâo velâdzou, qu'avan z'u mèteze dè l'affere, sè san de : « Attein-tê-vâi, on va tê lou bailli, ton rendez-vous ! » Lâi ant écrit coumein se l'étai la fellie, dinsè, dinsè, que n'avâi pas pu sè trovâ à l'hâora et que l'invitave à veni lou leindéman né, à n'hâor on quart, dein 'na cambuse que lâi espliquâve, dein lè prâ, yo on s'achotté peindeint lè feins, quand ye pliâo.

Le galant met sa montra à l'hâora dâo télégraphe, et lou vouâique tot eimberlicocâ ein atteindein lou momeint dè parti. Du lou soupâ, pouâve pas teni ein piliace, allâvâ dè draîte et de gautse, reliésâi sa lettra, regardâvâ sa montra...

Vouâique l'hâora ! Ye part tot eimpacheint L'arrouvè. L'âovrè la porta tota granta...

Tè rondzâi te pas ! onna dziciliâfe lâi arrouvè pè la frimousse et lâi fâ vérè lè z'pelluè, tandi que per dedein on où onna bouna reccaffâe.

Lou vert galant n'atteind pas son rêtou, et sè châovâ tot épouâirâ, coumeint se lou dia-bliou lâi tracifâ aprî; ye reintrâ à la maison, motset et tot dépourent. Adan noutrâ valets — câ l'étai leu — révignant tot bounameint avoué lâo seringua, et van sè cetsi aprî avâi bin risu.

Ora, lou don Juan est réturnâ à la vela, mâm chondzon que n'a racontâ à nion l'histoire que lâi arrouvâve.

ABRAM-DANIEU.

Ménagerie. — Un jeune ouvrier ferblantier entrant, un jour, dans un atelier pour demander de l'ouvrage, se trouve nez à nez avec le patron, qui — chose rare aujourd'hui — soudait une plaque de tête.

Le prenant pour un ouvrier, le jeune homme l'interpelle, disant : « Le « singe » est-il là ? »

— Oui, c'est moi, pourquoi ?

Le jeune homme, voyant qu'il commit une bêtue, veut l'atténuer :

— Je viens voir si vous avez besoin d'un « nègre », ce à quoi le patron répondit :

— Non, mon ami, la ménagerie est au complet.

AD. YENLUC.

Sobriquets.

Un vieil ami de notre journal nous adresse la lettre que voici :

***, 20 septembre 1906.

Mon cher *Conteur*.

PERMETS-MOI de te communiquer, à titre purement humoristique, une liste de quelques surnoms donnés aux habitants du village vaudois que j'habite. Il en est, dans le nombre, de très caractéristiques. A quelles joyeuses et intimes anecdotes ne doivent-ils pas leur origine.

Jadis, Louis Favrat établit une liste des surnoms des communes vaudoises. Cette liste a été publiée dans le *Conteur*; on la trouve aujourd'hui dans le volume intitulé *Mélanges vaudois*,

où la famille de Louis Favrat a groupé pieusement presque tous les morceaux, français et patois, prose et vers, qui constituent l'œuvre littéraire de ce conteur si fin, si original, si spirituel.

Il y aurait peut-être aussi quelque intérêt à établir une liste des surnoms et sobriquets les plus caractéristiques données aux habitants de nos villes et villages vaudois. L'idée m'est venue. Que vaut-elle ? A toi d'en juger, mon cher *Conteur*. En attendant, voici toujours, comme je te l'ai dit, quelques-uns des sobriquets portés par les gens de mon village.

Un vieil ami.

Ne pas oublier l'accent vaudois.

Colis, Fricot, La Fouine, La Grenouille, La Gueugne, Gros sec, Petit sec, Nouti, Goliath, Crotzet, Riquet, Saute-Rigole, Le Branleur, Prince, Zeze, Cisson, Quédos, Lavoir, Petolle, Picot et Picouline, Pocque, Le Mignon, Le Gorille, Canelle, Pésuble, Tschamot, Bottier, La Pleureuse, La Bégueine, Pipi, Carcaille, La Grande Bosse, Todette, Grillette, Guignol, Poussine, Canelle, Dragon, Canette, La Parisienne, Les Blancs, Chopine, Le Petit-Vieux, Dodu, La Belle Jenny, Pinard, Besau, Gambetta, Charme l'Amour, Pacot, Nebeuye, La Gogne, Campote, Boucan, Darcette, Bedzu et Picard, Douleur, C. des Lois, La Grange Cigogne, Pantacouille, Guépier, Pékin, Le Vicomte de la Gangogne, Le Gros Cochon, Blette, La Sache.

Duel mortel.

Le rédacteur en chef d'un journal d'Italie a reçu l'autre jour le billet suivant :

Monsieur,

» On n'envoie pas de témoins à une canaille comme vous ; je vous soufflette par la présente. Veuillez par conséquent vous regarder comme soufflé par moi sur les deux joues, et soyez reconnaissant de ce que je ne me sois pas servi de ma canne pour vous châtier. »

Il a répondu :

Incomparable adversaire,

» Me conformant à votre demande, je vous remercie cordialement de m'avoir adressé deux calottes par écrit au lieu de coups.

» Soufflé par lettre, je vous tire six coups de revolver dans la tête et vous tue par écrit.

» Regardez-vous comme un homme mort, lorsque vous aurez lu la dernière ligne de ce billet.

» Je salue votre cadavre. »

Que ne sont-ils tous de cette espèce, les duels ! Ils auraient au moins l'excuse de l'esprit.

A de jeunes mariés.

Lausanne, sept. 1906.

Messieurs les rédacteurs.

L'autre jour, au nombre des dépêches adressées à de jeunes mariés, j'en trouvai une qui m'a frappée par son actualité et qui intéressera peut-être ceux de vos lecteurs qui comprennent l'allemand :

» Fur euch Gluck und segen
Fur uns Wind und Regen ! »

Pour vous bonheur et bénédiction
Pour nous vent et pluie !

A la traduction cela perd un peu.

Une abonnée.

Le trompette au violon.

DANIEL Boutillon, trompette d'artillerie à l'époque où nos milices n'avaient pas encore passé sous l'unique commandement de l'état-major fédéral, Daniel Boutillon était le type du soldat un brin cocardier, du troupier

de race, heureux de porter l'uniforme et de vivre de la vie des camps. Par malheur pour lui, il était affligé d'une légère infirmité : il avait toujours soif. Ses «plumets» étaient même légendaires. Mais, comme il faisait son service de son mieux et que son humeur joviale ragaillardissait toute la batterie, ses chefs fermaient les yeux sur ce qu'il appelait philosophiquement ses «petites misères».

Une fois, cependant, Boutillon attrapa quatre jours de violon. Voici comment :

Depuis quarante-huit heures, l'assoiffé trompette n'avait pas répondu à l'appel, lorsqu'on le vit revenir le képi à l'envers, les bras ballants, son cornet à piston lui battant le bas du dos, et l'air glorieux tout de même. Le chef de sa batterie ne pouvant tirer un mot de lui, le commandant de la place de Bière ordonna qu'on le lui amenât.

— Trompette Boutillon, lui demanda-t-il, qu'êtes-vous devenu pendant ces deux jours ?

— Vous dites ? mon colonel, fit Boutillon de son ton bonasse, mais d'une voix légèrement pâteuse.

— Où avez-vous été ?

— Eh bien, colonel, si on vous le demande, dites-leur que vous n'en savez rien.

On prétend que le colonel lui-même ne put s'empêcher de sourire.

J'oublie de dire que cela se passait il y a cinquante-deux ans et six mois. V. F.

Les trois coups.

« Mesdames et messieurs, en scène ! »

L'appel du régisseur a retenti.

Jeudi 27, le Théâtre du Peuple nous donna *La Robe rouge*, de Brieux. D'importantes transformations ont été apportées à l'organisation du Théâtre du Peuple, soit pour assurer une interprétation meilleure et une mise en scène plus soignée, soit pour répondre à certains désirs légitimes du public, touchant la durée des entr'actes et le confort de la salle et des sièges. La représentation eut un très vif succès. Demain, dimanche, deuxième.

*

Demain soir dimanche, également, ce sera le tour de la *Muse* de donner sa première représentation de la saison. Elle nous jouera deux comédies gaies et de bon goût : Un acte de Daniel Riche, *La Visite*, et trois actes de Brisson et Sylvane, *Disparu*. Cette dernière est paraît-il un petit chef-d'œuvre en son genre. Un éclat de rire.

Gage qu'il ne restera pas une place vide.

Une circonstance atténuante. — Au tribunal de police :

— Accusé, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ?

— Oui, monsieur le président, je prie le tribunal de bien vouloir admettre comme une circonstance atténuante le jeune âge de mon défenseur.

A la consultation. — Le docteur à Mme Patet, qui est venue le consulter pour son mari :

— M. Patet, n'est-il pas vrai, est un lymphatique ?

— Non, monsieur, il n'est d'aucune autre société que de la gymnastique.

Un grand incendie d'autrefois.

L'ÉTÉ que nous venons de passer fut particulièrement fertile en incendies. La sécheresse exceptionnelle de cette année est certainement pour la grande part dans le nombre non moins exceptionnel de ces sinistres, mais il y eut les causes ordinaires et aussi la «manie incendiaire» qui, depuis quelque temps, semble sévir dans notre pays.

Tout cela redonne de l'actualité aux lignes suivantes.

Nous avons trouvé, dans un ancien registre, le compte rendu détaillé d'un grand incendie qui consuma presque entièrement le village de Lon-

girod le 14 mai 1788 ; 35 maisons furent détruites, 11 bâtiments, y compris l'église et la cure, échappèrent au désastre ; 42 familles furent ainsi sans asile ; les pertes subies s'élèverent à 141,273 florins soit environ 84,764 francs de notre monnaie.

Dans ces tristes circonstances deux hommes firent preuve d'un dévouement remarquable : l'assesseur baillival Boinod, châtelain d'Aubonne, et le pasteur de Longirod, R. Wenger.

Nous donnons ici quelques extraits de ce document où l'on retrouve la simplicité et la bonne foi qui distinguaient nos pères (l'orthographe du texte a été conservée).

Etat des Pertes subies par Badel Jean-Pierre.

feu François ; il est Garçon et a sa Mère et sa Sœur demeurant avec lui ; C'est dans sa Maison que l'on presume que le feu a pris.

	Florins	Sols
Une petite Maison, portion de Grange et Ecurie Taxé	800	
9 Chemises, 9 paires de Bas, 3 Tabliers et 6 Coiffes (duvet de plumes se pliant sous les draps)	45	
Une garderobe de sapin à deux portes	20	
5 Chemises d'homme et 9 paires de Bas	40	
2 quarterons de Poids, 2 quarterons de Lentilles, un quarteron de Grux, 5 coupes de Mècle et un quarteron de Blé (mècle ou mteil)	91	
25 Gerbes grosse Paille, 12 de petites et 4 quintaux de foin	66	6
4 Livres de suif, 8 Livres de fromage, 12 Tommes et un pot d'huile	26	
Un Lard, un Jambon et autre salé	30	
3 Rouets et plusieurs autres petits Meubles	35	
	Florins	6

Etat des pertes subies par Cathélaz François ; il a 5 enfants tous gagnants leur vie et sa femme. Il a quelques fonds et des dettes.

	Florins	Sols
Une Maison, Grange et Ecurie taxé	2200	
Un char et le derrière d'un autre	80	
20 pièces de Marin en Tas devant sa Maison (marin pièce de bois équerre).	100	
Quatre Milliers d'Echallats	75	
4 douzaines de Planches à 12 florins la Douz.	48	
12 Chemises d'Homme et de femme	60	
6 Draps de Lict presque neufs	45	
2 Couvertures de Laines bonnes	30	
2 Garderobes de sapin à deux portes	30	
Un Rouet presque neuf.	10	
Une Veste de Ratine	15	
Une Froche de Triège bleu (espèce de manteau)	7	6
2 paires Culottes, l'une de Peau et l'autre de Ratine	15	
6 paires de Bas de Laine et Cotton.	18	
Un Mouchoir de soye pour le Col	7	6
Un habit et veste de Drap gris blanc presque neuf.	50	
3 paires de souliers d'homme l'une presque neuf	10	
Quatre Jupes de Milaine	30	
Une paire de souliers de femme neufs	5	
Trois Tabliers de Cottonne	15	
Un Fuzil de Guerre avec Giberne et Ceinturon.	50	
Environ 12 quintaux de foin et de paille	60	
La Courtine a été endommagée et le fumier à l'Ecurie, perte 3 Chars à 10 fl.	30	
4 Coupes de Bled mesure de Nyon à 24 batz	96	
4 Coupes de Mècle à 11 batz	44	
La moitié d'un Cochon à la Cheminée	50	
15 livres de Beurre fondu à 5 batz	48	9
20 livres de fromage gras à 4 batz	20	
Un Rattelier à 2 Buffets neuf.	15	
Quelques outils de Charron et petits meubles.	45	
	Florins	9

TRADUCTION DE L'ARRÊT DE LL. EE.

Du 4^e Juin 1788.

Nous l'Advoier et Conseil de la Ville de Berne, Notre salutation premise, Très Noble Cher et Féal Baillif.

L'Etat pitoyable auquel ont été réduits les Habitants du village de Longirod, par l'Incendie arrivé en ce Lieu, le 14^e May passé, vû que 35 Batiments ont été réduits en Cendre et que le Dommage a été Taxé 141,223 florins 5 sols 3 deniers. Nous a vivement touché ; Pénétré de Compassion, Nous avons arrêté à cet Egard, que l'on fasse parvenir à Ceux et à un Chacun de Ceux, qui avec leurs Mobiliers ont perdu en même temps leurs Bâtiments, la double Gratification Consistant en 2 sacs de Messel et 20 florins en Argent. La simple Gratification doit être payée à Ceux qui n'ont point perdu de Maison mais seulement leurs Effets. En outre Nous leur accordons à Tous pour les soulager plus efficacement la Levée d'une Collecte volontaire dans tout le Pays de Vaud, soit qu'elle se fasse dans les Eglises ou selon les usages regus à cet Egard, Ce dont nous vous avons voulu aviser, avec ordre de remettre aux Incendiés les Gratifications en Messel et Argent Comme cy dessus est mentionné, de Nous les porter en Compte, de faire lever la Collecte dans votre Bailliage suivant les usages, et de la distribuer en son temps avec les autres Collectes qui doivent vous être envoyées par nos Bailliifs du Pays de Vaud aux sus dits Incendiés à raison de la perte que Chacun d'eux a souffert ; finalement de Nous aviser à qu'elle somme monteront les Collectes.

A l'occasion de cette Incendie les soins et l'activité distinguée du Chatelain Boinod ont excité notre grand contentement, Vous lui temoignerés le plaisir que Nous en avons.

En même tems il nous fut agréable d'apprendre la très louable manière dont le Pasteur Venguer de Longirod a prouvé sa bienfaisance envers les Incendiés en Consideration d'Icelle Vous payerés au Pasteur Venguer pour lui témoigner la grande satisfaction que nous en avons eu. Cent Ecus blances.

Pour ce qui regarde la Cession des Lauds que l'on pouvait devoir, et la Levée d'une Collecte volontaire dans notre Capitale, Nous avons remis cette affaire à Nos Seigneurs du Deux Cent, dont la Décision vous parviendra en son tems. Dieu avec vous.

Donné le 4^e Juin 1788.

(A suivre.)

Pour bouillir les pommes de terre. — Une brave paysanne à sa fille qui vient d'être promue docteur ès-sciences physiques et naturelles :

— Et t'a-t-on aussi appris à bouillir les pommes de terre ?

— Mais rien de plus aisément, maman : on immerge les tubercules du *solanum tuberosum* dans de l'eau qu'on porte, par une combustion adhéquate, à une température de 100° centigrades et on les y laisse jusqu'à ce que cette eau, pénétrant les molécules de leur tissu cellulaire, en fasse sourdure le principe féculent et rende cet hydrate carboné propre à la nutrition.

A quoi bon ! — A quoi bon rappeler chaque semaine à de nombreux fidèles, qui n'attendent pas notre signal, les spectacles du *Kursaal* ? La meilleure réclame est la foule qui, tous les soirs à 11 h., noircit la rue Mauborget et dont les éclats de rire et les exclamations élogieuses appellent aux fenêtres tous les gens du quartier, même ceux dont Morphée a déjà fait sa proie, même les rédacteurs de la *Tribune*, qui font trêve, un moment, à le flûte du dernier coup de feu.

Demain dimanche, matinée. Programme toujours nouveau.

La boisson des enfants.

Toute personne qui a à cœur la santé et l'heureux développement de ses enfants doit veiller strictement à ce qu'on ne leur donne pas de café ordinaire, parce que, d'après l'opinion des médecins, il est nuisible à l'organisme des enfants. Pour eux, le café de malt Kathreiner, qui exerce précisément sur l'organisme délicat des enfants la plus bienfaisante influence, est une boisson particulièrement salutaire que beaucoup de médecins recommandent. L'expérience nous apprend que le café de malt Kathreiner, cuit avec du lait, forme, déjà même après une habitude de quelques jours, la boisson préférée des enfants, qui contribue beaucoup à leur développement.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.

Ami FATIO, successeur.